

**Conseil économique et social**Distr. générale
20 décembre 2018Français
Original : anglais

Commission économique pour l'Afrique
Comité d'experts de la Conférence des ministres africains
des finances, de la planification et du développement économique
Trente-huitième réunion
Marrakech (Maroc), 20-22 mars 2019
Point 6 de l'ordre du jour provisoire*
Questions statutaires**Rapport de la quatrième session du Forum régional
africain pour le développement durable, tenue à
Dakar du 2 au 4 mai 2018****I. Introduction**

1. Le présent rapport rend compte de l'organisation de la quatrième session du Forum régional africain pour le développement durable et de la suite donnée à ses conclusions. Les informations qu'il contient portent sur les principales activités menées par le Forum, les résultats obtenus, les activités de suivi accomplies, les enseignements tirés et la voie à suivre, ainsi que sur la préparation de la cinquième session du Forum.

2. Le présent rapport est soumis au Comité d'experts de la Conférence des ministres africains des finances, de la planification et du développement économique de la Commission économique pour l'Afrique (CEA) pour l'informer des progrès réalisés par le Forum régional dans ses travaux. Le Comité est invité à faire connaître ses points de vue sur les questions, les enseignements tirés et les recommandations qui y figurent. Il est également invité à donner au Forum régional des orientations sur ses possibilités d'action et des recommandations sur ses travaux, à intensifier le suivi aux niveaux régional et national et à faire le point sur l'exécution des activités tendant à la réalisation des objectifs de développement durable et des objectifs énoncés dans l'Agenda 2063 : L'Afrique que nous voulons, en vue d'accroître le rythme et le niveau d'exécution.

3. Les sessions du Forum régional africain pour le développement durable sont organisées en application de la résolution 67/290 de l'Assemblée générale et des résolutions issues des réunions annuelles conjointes du Comité technique spécialisé de l'Union africaine sur les finances, les questions monétaires, la planification économique et l'intégration et de la Conférence des ministres africains des finances, de la planification et du développement économique de la CEA. À ces résolutions s'ajoutent en l'occurrence celles adoptées par la Conférence des ministres africains des finances, de la planification et du développement économique à sa session de 2018.

4. Les sessions du Forum régional sont organisées chaque année par la CEA en collaboration avec la Commission de l'Union africaine, la Banque africaine

*E/ECA/COE/38/1/Rev.1.

de développement et le système des Nations Unies. L'objectif général du Forum est d'accélérer la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et des objectifs énoncés dans l'Agenda 2063 de l'Union africaine en mettant en place une instance multipartite de suivi et d'examen des progrès réalisés, en renforçant l'acquisition des connaissances et en s'employant à faire adopter des mesures et des actions de politique générale efficaces pour assurer la bonne réalisation des objectifs définis dans les deux programmes.

II. Organisation et résultats de la quatrième session du Forum régional africain pour le développement durable

5. La quatrième session du Forum régional africain pour le développement durable s'est tenue à Dakar du 2 au 4 mai 2018. Elle était organisée par la CEA, conjointement avec le Gouvernement sénégalais et en collaboration avec la Commission de l'Union africaine, la Banque africaine de développement, le Bureau du Conseiller spécial pour l'Afrique, le Département des affaires économiques et sociales du Secrétariat, le Programme des Nations Unies pour l'environnement, le Programme des Nations Unies pour le développement, le Fonds des Nations Unies pour la population, l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, le Programme des Nations Unies pour les établissements humains et le Bureau des Nations Unies pour la prévention des catastrophes.

A. Objectifs, participants et principales activités

6. La quatrième session du Forum régional s'est tenue en prévision de la réunion du Forum politique de haut niveau pour le développement durable de 2018. Son objectif général était de procéder au suivi et à l'examen de la mise en œuvre du Programme 2030 et de l'Agenda 2063 au niveau régional, de faciliter l'acquisition des connaissances dans ce domaine, notamment le partage des données d'expérience et des enseignements tirés, et de donner un coup d'accélérateur à la mise en œuvre des deux programmes.

7. Axés sur les objectifs de développement durable retenus pour la réunion du Forum politique de haut niveau de 2018 et les objectifs correspondants définis dans le premier plan décennal de mise en œuvre de l'Agenda 2063, les objectifs spécifiques de la session du Forum régional étaient les suivants :

a) Procéder au suivi et à l'examen de la mise en œuvre des deux programmes au niveau régional et se pencher sur les difficultés rencontrées et les possibilités décelées au cours de la mise en œuvre ;

b) Mettre en place un cadre d'apprentissage par les pairs et d'échange des données d'expérience, des bonnes pratiques et des enseignements tirés, en vue d'accélérer la mise en œuvre des deux programmes ;

c) Débattre et adopter les priorités et les recommandations de l'Afrique sous la forme de messages clefs qui constitueraient la contribution collective de la région à la réunion du Forum politique de haut niveau de 2018.

8. La session du Forum régional a connu la participation de 457 personnes, dont des représentants de haut niveau de 40 États membres de la CEA, d'organes intergouvernementaux, de grands groupes¹ et d'autres parties prenantes, d'organes et d'institutions spécialisées des Nations Unies ainsi que d'autres organisations internationales. Les travaux du Forum étaient dirigés par son Bureau élu².

1. Centre d'intérêt du Forum régional

9. Le thème de la quatrième session du Forum régional était libellé comme suit : « Transformer nos sociétés pour les rendre viables et résilientes ». Il s'inscrivait dans le droit fil de celui de la réunion du Forum politique de haut niveau pour le développement durable de 2018. Le Forum régional a examiné de façon approfondie les objectifs de développement durable retenus pour la réunion du Forum politique de haut niveau, ainsi que l'objectif 17 et les objectifs correspondants définis dans l'Agenda 2063, sous les sous-thèmes suivants :

- a) Eau potable et assainissement ;
- b) Énergie propre et d'un coût abordable ;
- c) Villes et communautés durables ;
- d) Consommation et production responsables ;
- e) Vie terrestre ;
- f) Renforcement des moyens de mise en œuvre et du partenariat pour le développement durable.

10. Le Forum régional s'est tenu à un moment où les pays africains se réunissaient en ce mois de mars 2018 pour créer la Zone de libre-échange continentale africaine, indispensable à la réalisation des objectifs de développement durable et des aspirations et objectifs correspondants énoncés dans l'Agenda 2063. L'Accord portant création de la Zone de libre-échange continentale africaine donnera un coup d'accélérateur à l'intégration régionale et facilitera les efforts conjoints et concertés qui sont fournis pour faire face à un large éventail de problèmes dont le règlement est indispensable pour rendre les sociétés africaines durables et résilientes. Il contribuera à protéger la région contre les chocs que provoquent les grosses fluctuations (le plus souvent à la baisse) des prix des exportations africaines dans le monde, stabilisant ainsi les recettes de la plupart des pays du continent. Il contribuera également au renforcement des infrastructures régionales, notamment en stimulant l'offre d'énergie. La préservation des forêts et de la biodiversité en tirera parti grâce au renforcement des méthodes régionales et des initiatives transfrontalières de lutte contre les activités délictueuses telles que le braconnage et le commerce illicite des espèces de faune et de flore sauvages.

2. Manifestations parallèles

11. Plusieurs manifestations parallèles ont eu lieu en marge de la session du Forum régional. Elles ont enrichi les débats de ses séances principales.

12. Au nombre de ces manifestations figurait un atelier portant sur le renforcement des examens nationaux volontaires intégrés concernant le Programme 2030 et l'Agenda 2063 et de l'établissement de rapports y afférents qui était organisé par la CEA, la Commission de l'Union africaine, le Bureau

¹ L'expression « grands groupes » désigne les groupes et associations de femmes, d'enfants et de jeunes, les peuples autochtones, les organisations non gouvernementales, les collectivités locales, les travailleurs et les syndicats, le monde des affaires et de l'industrie, la communauté scientifique et technologique ainsi que les agriculteurs.

² Président : Sénégal ; Premier Vice-Président : Lesotho ; Deuxième Vice-Président : Cameroun ; Troisième Vice-Président : Mauritanie ; Rapporteur : Ouganda.

du Conseiller spécial pour l'Afrique et le Programme des Nations Unies pour le développement. L'objectif général de cet atelier était de renforcer la capacité des États membres à réaliser des examens nationaux volontaires intégrés et à établir des rapports pour faciliter la mise en œuvre des deux programmes. À cet égard, l'atelier a facilité l'apprentissage par les pairs et l'échange de données d'expérience, notamment sur les progrès accomplis, les principales difficultés rencontrées et les enseignements tirés du processus d'examen, et a permis de mieux assurer la mise en œuvre et l'examen intégrés du Programme 2030 et de l'Agenda 2063. L'atelier visait également à renforcer les politiques et les institutions publiques et à mobiliser des appuis et des partenariats multipartites pour favoriser l'exécution d'activités tendant à la réalisation des objectifs de développement durable et des objectifs énoncés dans l'Agenda 2063.

13. Avant la session du Forum, un atelier préparatoire et de développement des capacités a été organisé à l'intention des grands groupes et d'autres parties prenantes d'Afrique. Ses objectifs étaient les suivants :

a) Actualiser les connaissances des grands groupes et des autres parties prenantes sur le processus de suivi et d'examen de la mise en œuvre des objectifs de développement durable et de l'Agenda 2063 ;

b) Promouvoir l'apprentissage mutuel par l'échange de données d'expérience, d'enseignements tirés et d'approches et pratiques prometteuses dans la mise en œuvre des objectifs de développement durable et des objectifs énoncés dans l'Agenda 2063 ainsi que dans le suivi des progrès accomplis sur la voie de la réalisation de ces objectifs, en mettant un accent particulier sur les objectifs de développement durables retenus pour la réunion du Forum politique de haut niveau pour le développement durable de 2018 ;

c) Promouvoir le dialogue et le consensus entre les grands groupes et les autres parties prenantes sur les moyens d'accélérer la mise en œuvre du Programme 2030 et de l'Agenda 2063.

3. Séances et activités principales

14. Les séances principales du Forum régional étaient la séance d'ouverture officielle, la séance de dialogue de haut niveau, les tables rondes, les séances parallèles et les séances plénières.

15. Le Premier Ministre sénégalais, Mahammed Boun Abdallah Dionne, a présidé la séance d'ouverture du Forum, à laquelle ont également pris la parole le Représentant spécial du Secrétaire général pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel, Mohammed Ibn Chambas, la Coordinatrice résidente des Nations Unies au Sénégal, Priya Gajraj, et le Président du Bureau sortant du Forum et représentant du Gouvernement togolais, Gervais Meatchi Tchaou.

16. Les principales séances qui se sont tenues après l'ouverture de la session du Forum comprenaient un dialogue de haut niveau sur le thème de la session, suivi d'exposés et de débats en séance plénière sur les progrès accomplis aux niveaux régional et sous-régional dans la réalisation des objectifs retenus. En outre, il y a eu une table ronde d'apprentissage par les pairs au cours de laquelle les participants ont procédé à des échanges de solutions, de bonnes pratiques et d'enseignements tirés des examens nationaux volontaires et de la mise en œuvre du Programme 2030 et de l'Agenda 2063. Dans le cadre des séances parallèles portant sur les sous-thèmes, les participants ont examiné de façon approfondie les progrès accomplis dans la réalisation des objectifs retenus et ont proposé les messages clés que le Forum a adoptés.

17. Ces activités ont permis aux participants d'évaluer les progrès accomplis, de réfléchir sur les goulets d'étranglement et les difficultés, ainsi que d'échanger et d'examiner de nouvelles solutions permettant d'atteindre les

objectifs, de renforcer la résilience et de parvenir à une transformation structurelle de longue durée et à un développement durable dans la région.

B. Résultats principaux

18. Les résultats principaux de la quatrième session du Forum régional ont été les suivants :

a) *Adoption de possibilités d'action sous la forme de messages clefs destinés à accélérer l'exécution des activités tendant à la réalisation des objectifs de développement durable et des objectifs correspondants énoncés dans l'Agenda 2063.* Les participants ont adopté des messages clefs (disponibles à l'adresse suivante : www.uneca.org/arfsd2018) sur le thème et les sous-thèmes de la session du Forum qui tenaient compte des difficultés rencontrées, des progrès accomplis et des mesures requises pour accélérer la mise en œuvre du Programme 2030 et de l'Agenda 2063. Ces messages constituaient la contribution régionale de l'Afrique à la réunion du Forum politique de haut niveau pour le développement durable de 2018, destinée à faciliter la concertation, l'élaboration des politiques et la réalisation des objectifs fixés dans les deux programmes aux niveaux national, régional et mondial. Ils figurent à l'annexe I du présent rapport ;

b) *Renforcement de l'apprentissage par les pairs sur les politiques et les pratiques à suivre pour instaurer et effectuer les examens nationaux volontaires sur l'exécution des activités tendant à la réalisation des objectifs de développement durable et des objectifs énoncés dans l'Agenda 2063.* La session du Forum a offert un espace accru de dialogue et d'échange de données d'expérience, de bonnes pratiques et d'enseignements tirés de la conception et de la mise en œuvre de cadres nationaux et d'examen nationaux volontaires sur les deux programmes. Au nombre de ses contributions principales figuraient une table ronde portant sur l'apprentissage par les pairs et un atelier portant sur le suivi intégré de la mise en œuvre des deux programmes ;

c) *Production de rapports d'orientation sur les divers sous-thèmes de la session du Forum.* Le partenariat mis en œuvre dans l'organisation de la session du Forum régional a également conduit à la production de documents d'orientation (disponibles à l'adresse suivante : www.uneca.org/arfsd2018) sur ses sous-thèmes. Ces documents traitent de l'importance du sous-thème considéré pour le développement de l'Afrique et mettent en lumière les progrès accomplis, les difficultés rencontrées, les lacunes constatées et les possibilités d'intensification de la mise en œuvre des mesures visant à atteindre les objectifs prévus dans le cadre du thème. Les rapports d'orientation ont facilité les activités de promotion et permis de mener des débats éclairés sur les messages clefs concernant les sous-thèmes suivants : eau potable et assainissement, énergie propre et d'un coût abordable, villes et communautés durables, consommation et production durables, vie terrestre renforcement des moyens de mise en œuvre et du partenariat pour le développement durable.

III. Suite donnée aux conclusions de la quatrième session du Forum régional africain pour le développement durable

19. Pour donner suite aux conclusions de la quatrième session du Forum régional, la CEA a participé activement à de nombreuses activités visant principalement à bien faire entendre la voix de l'Afrique à la réunion du Forum politique de haut niveau pour le développement durable de 2018, qui s'est tenue à New York du 9 au 18 juillet 2018. Son objectif était d'apporter aux États membres l'aide nécessaire pour présenter et défendre les préoccupations et les priorités de l'Afrique au cours des débats du Forum politique de haut niveau et

dans les textes issus de ses travaux. Les principales activités de suivi menées sont les suivantes :

a) Soumission et présentation des messages clefs de l’Afrique à la réunion du Forum politique de haut niveau pour le développement durable de 2018

20. Les messages clefs adoptés par le Forum régional ont été soumis au Département des affaires économiques et sociales à titre de contribution régionale de l’Afrique à la réunion du Forum politique de haut niveau pour le développement durable de 2018. Par la suite, le Président du Forum régional pour 2018 et le Ministre sénégalais de l’environnement et du développement durable, Mame Thierno Dieng, les ont présentés lors du débat de haut niveau du Forum politique. La présentation a été l’occasion pour le Président de souligner la double responsabilité de l’Afrique qui consiste à harmoniser le Programme 2030 et l’Agenda 2063 et les mettre en œuvre. En outre, les messages clefs ont servi de base à la position du Groupe africain dans le cadre du débat général sur l’exécution des activités tendant à la réalisation des objectifs de développement durable au cours de la même réunion du Forum politique de haut niveau. Par ces voies, les messages clefs ont contribué à faire mieux énoncer les priorités de l’Afrique au cours des débats et dans la déclaration ministérielle à la réunion du Forum politique de haut niveau de 2018.

b) Participation à la séance thématique consacrée à l’examen de l’exécution des activités tendant à la réalisation des objectifs de développement durable et axée sur les enseignements tirés dans la région

21. La séance thématique a regroupé la Secrétaire exécutive de la CEA, les Secrétaires exécutifs des autres commissions régionales et quelques intervenants. Elle a permis aux participants d’avoir un dialogue interactif avec les États membres et d’autres acteurs sur les perspectives, les principales tendances, les approches et les difficultés régionales en matière d’exécution des activités tendant à la réalisation des objectifs de développement durable. En ce qui concerne l’Afrique, les problèmes énumérés ci-après ont été mis en lumière, ainsi que les solutions permettant de les résoudre : la persistance de niveaux élevés d’extrême pauvreté en Afrique, les inégalités, la vulnérabilité intrinsèque de l’Afrique aux effets des changements climatiques, les taux élevés de dégradation et d’épuisement des ressources de la terre, de l’eau, des forêts et de la diversité biologique, la croissance rapide de la population de l’Afrique et le rythme rapide de l’urbanisation.

c) Participation aux séances consacrées aux examens nationaux volontaires à la réunion du Forum politique de haut niveau pour le développement durable de 2018

22. Les examens nationaux volontaires sont prévus dans le Programme 2030 qui les considère comme un mécanisme permettant de faciliter l’échange des données d’expérience, des succès obtenus, des difficultés rencontrées et des enseignements tirés, d’assurer le renforcement des politiques et des cadres institutionnels et de mobiliser des appuis et des partenariats multipartites pour accélérer la réalisation des objectifs de développement durable. Au cours du débat ministériel de la session du Forum politique de haut niveau de 2018, 46 pays (dont 10 pays africains)³ ont présenté leurs examens nationaux volontaires. Depuis 2016, 19 des 54 pays africains ont participé aux examens nationaux volontaires. En 2019, 18 pays africains procéderont à des examens et présenteront leurs rapports à la réunion du Forum politique de haut niveau de 2019, réduisant ainsi à 18 le nombre de pays africains sans examen. On

³ Les 10 pays africains concernés étaient le Bénin, Cabo Verde, l’Égypte (deuxième fois), la Guinée, le Mali, la Namibie, le Niger, le Sénégal, le Soudan et le Togo (troisième fois).

trouvera à l'annexe II du présent rapport la liste détaillée des pays qui ont déjà participé aux examens et de ceux qui n'y ont pas encore participé.

23. Voici quelques-uns des problèmes mis en lumière à la séance :

a) Si l'Afrique aura le plus grand nombre de pays participants à la réunion du Forum politique de haut niveau de 2019, par rapport aux autres régions, elle a encore la plus forte proportion de pays n'ayant pas encore participé aux examens nationaux volontaires. Il faudra qu'un plus grand nombre de pays participent à la réunion du Forum politique de haut niveau de 2020 ;

b) Les progrès accomplis par nombre de pays africains dans la mise en œuvre des objectifs de développement durable sont encore lents ;

c) Dans l'ensemble, il est nécessaire d'aider les pays à résoudre les difficultés et à tirer parti des possibilités recensées dans leurs rapports d'examen national volontaire, afin d'accélérer la mise en œuvre du Programme 2030 et de l'Agenda 2063 ;

d) La mobilisation de multiples parties prenantes pour mettre en œuvre le Programme 2030 et l'Agenda 2063 et suivre les progrès accomplis en la matière est indispensable pour assurer l'adhésion nationale et la participation inclusive. Il y a donc lieu de mettre au point des mécanismes appropriés pour mener des concertations et des consultations à grande échelle ;

e) La plupart des examens nationaux volontaires réalisés dans la région ne tiennent pas compte de l'Agenda 2063, alors que ce dernier met en évidence un certain nombre d'éléments importants pour la réalisation des objectifs de développement durable dans le contexte africain ;

f) Il est impératif de renforcer les capacités du secteur privé et de la société civile ainsi que leur participation à l'exécution des activités tendant à la réalisation des objectifs de développement durable ;

g) Il est nécessaire d'élaborer des méthodes améliorées de collecte et de ventilation des données et d'utilisation de celles-ci pour la surveillance du niveau de référence, ainsi que d'appuyer l'élaboration des politiques et de faciliter les évaluations pour renforcer l'analyse, le respect du principe de responsabilité, l'acquisition des connaissances et la participation des parties prenantes en vue de l'exécution des activités tendant à la réalisation des objectifs de développement durable ;

h) Il est nécessaire d'accélérer le rythme auquel les pays peuvent avoir accès à des solutions de financement novatrices pour exécuter les activités tendant à la réalisation des objectifs de développement durable et des objectifs énoncés dans l'Agenda 2063, ainsi que de réduire autant que possible la dépendance à l'égard de l'aide publique au développement ;

i) Les pays doivent adopter un cadre de résilience solide pour lutter efficacement contre la vulnérabilité aux chocs macroéconomiques et aux dangers (changements climatiques et catastrophes naturelles) afin de prévenir la perte de leurs acquis en matière de développement ;

j) Les pays doivent développer leurs infrastructures pour faire face à la rapidité de l'accroissement démographique et à l'urbanisation, ainsi que pour tirer parti des avantages de la Zone de libre-échange continentale africaine.

d) Réunion de haut niveau sur l'exécution des activités tendant à la réalisation des objectifs de développement durable et des objectifs énoncés dans l'Agenda 2063 : échange de données d'expérience et voie à suivre après la session du Forum régional africain pour le développement durable et les examens nationaux volontaires

24. La réunion de haut niveau a été organisée par la CEA, son Institut africain de développement économique et de planification, le Bureau du Conseiller spécial pour l'Afrique, le Programme des Nations Unies pour le développement et la Commission de l'Union africaine.

25. Les objectifs de la réunion étaient les suivants :

a) Diffuser les recommandations de politique générale énoncées dans les messages clefs adoptés d'un commun accord à la quatrième session du Forum régional africain pour le développement durable et en promouvoir la mise en œuvre ;

b) Créer une plateforme de réseautage Sud-Sud et encourager l'échange des bonnes pratiques et des difficultés rencontrées ainsi que la promotion de la coopération avec toutes les parties prenantes ;

c) Créer une plateforme permettant aux partenaires de développement de faire connaître les interventions et les outils par lesquels ils aident constamment les États membres à réaliser les objectifs de développement durable et les objectifs énoncés dans l'Agenda 2063.

26. Les autres objectifs de la réunion étaient les suivants :

a) Mettre en lumière les difficultés rencontrées en matière de coordination verticale et horizontale par les mécanismes nationaux de coordination dans la mise en œuvre du Programme 2030 et de l'Agenda 2063 ainsi que dans la préparation des examens nationaux volontaires ;

b) Faciliter l'échange des données d'expérience, des enseignements tirés et des meilleures pratiques sur la mise en œuvre conjointe et intégrée des deux programmes, notamment l'échange des principales difficultés rencontrées et des principales solutions novatrices et ingénieuses trouvées en la matière ;

c) Améliorer la présentation des examens nationaux volontaires aux réunions du Forum politique de haut niveau et encourager la participation accrue des États membres africains au processus d'examen ;

d) Recenser les déficits de formation et de capacité qui doivent être comblés pour réaliser ces objectifs.

27. Les principaux problèmes soulevés et les principales recommandations formulées au cours de la réunion de haut niveau étaient les suivants :

a) Compte tenu du manque de capacités et de ressources dont souffre l'Afrique, il est encore difficile de mettre en œuvre les multiples initiatives adoptées au niveau international, y compris les deux programmes, et de faire des progrès dans l'établissement des rapports y afférents ;

b) L'importance qu'il y a à sensibiliser les États membres à l'intégration et à l'harmonisation des deux programmes a été soulignée ;

c) Les États membres doivent renforcer leur collaboration technique avec le système des Nations Unies, la Commission de l'Union africaine et d'autres partenaires et adapter au contexte national les outils d'appui aux politiques économiques et sociales pour faciliter la transformation structurelle du continent et la mise en œuvre des deux programmes ;

d) Les États membres doivent tirer parti de l'outillage accessible fourni par le système des Nations Unies qui est nécessaire pour adapter les deux

programmes aux besoins locaux et les intégrer dans les plans de développement nationaux ;

e) Il faut encourager la coordination entre les gouvernements et les parties prenantes, notamment le secteur privé, la société civile et les partenaires de développement pour faire en sorte que les deux programmes soient mis en œuvre parallèlement aux plans de développement nationaux ;

f) Les États membres ont souligné que le système des Nations Unies doit veiller en amont à ce que tous les États membres aient accès en même temps à tous les outils disponibles pour faciliter la mise en œuvre des deux programmes. Il est nécessaire de renforcer les capacités des États membres à cet égard ;

g) Il faut renforcer la coordination entre les partenaires et les organismes nationaux de statistique des États membres pour faire en sorte que des données fiables soient produites en temps voulu aux fins de l'établissement de rapports exacts sur les deux programmes et d'autres initiatives de développement ;

h) Les États membres ont demandé qu'un supplément de temps leur soit accordé pour échanger leurs points de vue et leurs données d'expérience à la réunion du Forum politique de haut niveau. À cet égard, ils ont réaffirmé qu'il importait d'organiser une Journée de l'Afrique en marge de la réunion du Forum. La manifestation marquant cette Journée de l'Afrique doit être axée sur une question thématique et aboutir à des recommandations précises. Elle pourrait être l'occasion d'apprendre à suivre l'exécution des activités tendant à la réalisation des objectifs de développement durable.

e) **Table ronde de haut niveau organisée conjointement par le Président du Groupe des 77 et les commissions régionales sur le thème « Technologie et innovation pour le développement durable : expériences régionales de promotion de l'emploi des jeunes et de résorption des inégalités »**

28. La table ronde de haut niveau s'est tenue sous la présidence du Ministre égyptien de la planification, du suivi et de la réforme administrative et du Président du Groupe des 77 et avec la participation de ministres venus de diverses régions et des secrétaires exécutifs des commissions régionales. Elle a été l'occasion de mettre en commun les diverses données d'expérience nationales et les efforts fournis à l'échelon régional pour mettre la technologie et l'innovation au service d'une croissance économique et d'un développement durable qui profitent à tous en vue de combattre les inégalités et de créer des emplois, en particulier pour les jeunes.

29. La table ronde a permis de mieux comprendre le paysage actuel des initiatives nationales et régionales, les meilleures pratiques et les solutions retenues pour mettre la révolution technologique en cours au service d'une croissance économique qui profite à tous, de la création d'emplois, du développement durable et de la mobilisation des jeunes. En particulier, les secrétaires exécutifs des commissions régionales ont fait connaître leurs données d'expérience sur l'exploitation de la technologie et de l'innovation pour assurer le développement durable et ont souligné l'importance de l'approche régionale pour la réalisation des objectifs de développement durable.

IV. Enseignements tirés et voie à suivre

30. Les principaux enseignements tirés et la voie à suivre proposée sont les suivants :

a) Le Forum régional africain pour le développement durable doit servir de catalyseur pour adopter des mesures spécifiques visant à accélérer la mise en œuvre du Programme 2030 et de l'Agenda 2063. Pour ce faire, il est nécessaire d'élargir les possibilités d'apprentissage par les pairs offertes par le Forum régional sur la conception et la mise en œuvre des politiques et des programmes tendant à la réalisation des objectifs de développement durable et des objectifs énoncés dans l'Agenda 2063. Cet apprentissage par les pairs pourrait être facilité par des études de cas nationales ou thématiques fondées sur des données factuelles ;

b) Il importe d'intensifier les activités de sensibilisation et d'aider les États membres à assurer le suivi et la mise en œuvre des résultats pertinents des sessions du Forum régional, des examens nationaux volontaires et des réunions du Forum politique de haut niveau. À cet égard, il convient d'appeler l'attention sur les problèmes pertinents, les enseignements et les recommandations exposés dans le présent rapport ;

c) Pour apporter un appui solide et holistique aux pays, la CEA et ses partenaires doivent adopter des cadres stratégiques d'appui tenant compte de la nécessité de mettre les cadres de développement nationaux en conformité avec le Programme 2030 et l'Agenda 2063 et aider à préparer les examens nationaux volontaires, à établir les rapports y afférents et à donner suite aux examens.

V. Plans prévus pour la cinquième session du Forum régional africain pour le développement durable

31. Le thème de la cinquième session du Forum régional africain pour le développement durable sera « Donner des moyens d'action aux populations et assurer l'inclusion et l'égalité ». Les travaux de la session comprendront un examen approfondi des objectifs de développement durable 4 (éducation de qualité), 8 (travail décent et croissance économique), 10 (réduction des inégalités), 13 (lutte contre les changements climatiques) et 16 (paix, justice et institutions fortes) et des objectifs correspondants énoncés dans l'Agenda 2063. Le Forum procédera également à un examen approfondi de l'objectif n° 17 (partenariats pour la réalisation des objectifs), afin de résoudre les difficultés rencontrées et de renforcer les partenariats en vue de développer les capacités, de tirer parti de la science et des technologies, de mobiliser les financements et de les accroître pour mettre en œuvre les objectifs de développement durable.

32. Les résultats de la cinquième session du Forum régional alimenteront les débats de la réunion du Forum politique de haut niveau pour le développement durable de 2019, organisée sous les auspices du Conseil économique et social. La réunion du Forum politique de haut niveau, qui se tiendra à New York du 9 au 18 juillet 2019, sera axée sur le même thème et les mêmes objectifs de développement durable que la cinquième session du Forum régional. Les résultats de la cinquième session du Forum régional seront également utilisés dans la promotion, l'élaboration et la mise en œuvre des politiques aux niveaux régional et national. La première réunion du Forum politique de haut niveau organisée sous les auspices de l'Assemblée générale (Sommet sur les objectifs de développement durable) se tiendra également en 2019, plus précisément les 24 et 25 septembre 2019 à New York. La session du Forum régional offre donc à l'Afrique l'occasion de définir sa contribution à ce Sommet. Cette

contribution portera sur les spécificités de l'Afrique dans l'exécution des activités tendant à la réalisation des objectifs de développement durable, les lacunes décelées et les outils nécessaires pour accélérer l'exécution des activités.

33. La session du Forum régional sera organisée par la CEA et le Gouvernement du Maroc, pays hôte, en collaboration avec la Commission de l'Union africaine, la Banque africaine de développement et les organismes des Nations Unies. Elle se tiendra à Marrakech du 16 au 18 avril 2019.

34. La session du Forum régional connaîtra la participation de tous les 54 États membres de l'Union africaine. Les représentants des États membres seront des décideurs de haut niveau et des experts provenant des ministères et des organismes chargés de la planification économique et de la planification du développement, des finances, de l'environnement et des ressources naturelles, des affaires sociales ainsi que des sciences et des technologies. Parmi les autres participants figureront des représentants des grands groupes et d'autres parties prenantes, notamment de la société civile, du monde des affaires et de l'industrie, des milieux universitaires et des institutions de recherche, de la Commission de l'Union africaine, de la Banque africaine de développement, du Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique, des communautés économiques régionales, des organismes des Nations Unies et d'autres institutions et organisations internationales et des partenaires de développement.

35. Les États membres, les organisations régionales et sous-régionales, les grands groupes et les autres parties prenantes, les organes et les institutions spécialisées des Nations Unies et les autres partenaires de développement sont invités à participer à la cinquième session du Forum régional, notamment en organisant et en tenant des manifestations parallèles pour appuyer les débats pendant la session.

Annexe I

Messages clefs issus de la quatrième session du Forum régional africain pour le développement durable

1. On trouvera ci-après certains des messages clefs qui ont été adoptés d'un commun accord sur le thème et les sous-thèmes à la quatrième session du Forum régional africain pour le développement durable.

A. Transformer nos sociétés pour les rendre viables et résilientes

2. Pour assurer une transformation structurelle résiliente en Afrique dans le droit fil du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et de l'Agenda 2063 : L'Afrique que nous voulons, il faut mettre en place des cadres nationaux intégrés, notamment des stratégies et des approches sectorielles qui accordent une place centrale à l'inclusion, à la protection contre les effets des changements climatiques, à la réduction des risques de catastrophes et à la valeur du capital naturel et les érigent priorités.

3. Il faut accélérer le rythme d'adaptation aux changements climatiques et d'atténuation de leurs effets parallèlement à la réalisation des objectifs de développement durable.

4. Pour que la structure urbaine en constante évolution des villes africaines en pleine expansion soit durable et résiliente, il est indispensable d'adopter des politiques efficaces et inclusives d'occupation des sols, d'aménagement du territoire et de gestion de l'espace, étayées par des lois et des mécanismes de gouvernance appropriés.

5. Les pays africains doivent accélérer la ratification de l'Accord portant création de la Zone de libre-échange continentale africaine afin d'ouvrir la voie à son entrée en vigueur et à sa mise en œuvre. Cet accord permettra de stimuler la mobilisation des ressources intérieures, d'atteindre les objectifs mondiaux et régionaux et de favoriser l'avènement de sociétés inclusives et résilientes dans la région.

B. Eau potable et assainissement

6. Les pays africains doivent investir davantage dans la mise en place de points d'accès à l'eau potable en milieu urbain et rural et dans l'amélioration des installations d'assainissement, afin de réduire la défécation à l'air libre et d'assurer une gestion appropriée des déchets.

7. Assurer la conservation et l'intégrité des écosystèmes de captage de l'eau est une mesure qui joue un rôle central dans le maintien de la stabilité des cycles hydrologiques et est indispensable pour garantir un débit constant des cours d'eau transfrontaliers. Les pays africains doivent renforcer la collaboration et l'échange de données d'expérience entre eux pour assurer une gestion intégrée et durable des ressources en eau.

8. Les gouvernements doivent donner la priorité à l'investissement dans l'assainissement et l'hygiène, notamment dans les initiatives qui aident les filles à poursuivre leur scolarité, par exemple en leur donnant accès à des installations sanitaires pour une meilleure gestion de l'hygiène menstruelle.

9. La participation effective des jeunes, des femmes, des personnes handicapées, des peuples autochtones et de tous les groupes marginalisés à la prise de décision est essentielle pour assurer l'accès de tous à des services

d'alimentation en eau et d'assainissement.

C. Énergie propre et d'un coût abordable

10. Compte tenu des politiques en vigueur actuellement, il est peu probable que l'accès de tous à une énergie propre et à un coût abordable devienne une réalité en Afrique d'ici à 2030. Les gouvernements doivent donc accélérer et faciliter l'investissement dans des technologies énergétiques diversifiées et sûres permettant de produire de l'énergie propre afin d'assurer l'accès à l'énergie.

11. Si quelques pays ont réalisé des progrès importants dans le domaine de l'électrification, les progrès sont plus lents en ce qui concerne la cuisson propre et l'accroissement de la part des énergies renouvelables modernes dans l'offre globale d'énergie.

12. Les pays doivent favoriser les investissements nationaux visant à renforcer le réseau électrique pour le rendre plus performant, à accroître la pénétration des énergies renouvelables variables et à assurer la connectivité transfrontalière afin d'accélérer l'accès à l'électricité.

13. Pour rendre les services énergétiques durables, les pays doivent mettre en place et appliquer des politiques et des cadres réglementaires visant à faire en sorte que les technologies énergétiques déployées soient de haute qualité et adaptées aux besoins et que les promoteurs de projets énergétiques s'acquittent des responsabilités sociales incombant à leurs entreprises.

D. Villes et communautés durables

14. L'urbanisation joue un rôle multidimensionnel dans le Programme 2030 et l'Agenda 2063 ; en conséquence, elle contribue à la réalisation d'un grand nombre d'autres objectifs de développement durable.

15. Il y a lieu de redoubler d'effort pour assurer l'intégration de l'urbanisation dans la planification du développement national d'un point de vue stratégique et multisectoriel tendant à promouvoir les priorités socioéconomiques et sectorielles, notamment la création d'emplois décents et l'exploitation des liens entre les villes et les campagnes.

16. Les politiques, les stratégies et les investissements concernant l'urbanisation qui tiennent compte des changements climatiques et des risques de catastrophe, notamment les stratégies et les plans de développement nationaux et locaux tenant compte des risques de catastrophe, jouent un rôle déterminant dans la création de villes et d'établissements humains inclusifs, durables, sûrs et résilients.

17. De gros efforts doivent être fournis pour consolider le processus de décentralisation entrepris dans de nombreux pays africains en élargissant l'accès aux ressources nationales et en renforçant les capacités de création de ressources aux niveaux local et municipal.

E. Consommation et production responsables

18. Les États membres doivent intensifier la mise en œuvre de leurs stratégies de consommation et de production durables, notamment en ce qui concerne l'utilisation rationnelle des ressources et la production propre, les modes de vie durables, les villes économes en ressources, les pratiques durables de passation des marchés publics et le tourisme durable.

19. La préservation et la gestion responsable des ressources naturelles de

l'Afrique, sur lesquelles repose l'essentiel de la croissance, doivent rester une priorité.

20. Il est nécessaire d'accélérer la mise en œuvre de la Convention de Bamako sur l'interdiction d'importer en Afrique des déchets dangereux et sur le contrôle des mouvements transfrontières et la gestion des déchets dangereux produits en Afrique.

21. Les gouvernements doivent élaborer et exécuter à tous les niveaux d'enseignement des programmes de développement des compétences qui favorisent la consommation et la production durables ainsi que l'industrialisation verte.

F. Vie terrestre

22. Les financements, le développement des capacités et l'appui technologique nécessaires pour produire des résultats sur le terrain doivent être accrus afin de mettre en œuvre les stratégies et les plans d'action nationaux pour la biodiversité, les objectifs définis dans le domaine de la neutralité en matière de dégradation des terres et les plans et programmes nationaux de gestion durable des forêts

23. Il y a lieu de renforcer et d'appliquer les instruments et les mécanismes permettant d'intégrer l'utilisation et la gestion durables du capital naturel dans les politiques et les autres cadres de développement stratégique régional, sous-régional et national.

24. Il convient de renforcer les droits de propriété et d'usage des ressources foncières et les méthodes participatives de gestion des terres, de l'eau douce, des forêts et de la biodiversité pour, entre autres, assurer un partage équitable des avantages et faire en sorte que personne ne soit laissé de côté.

25. Les engagements politiques de haut niveau pris doivent être renforcés afin de créer la dynamique nécessaire pour accélérer la réalisation des objectifs relatifs aux écosystèmes et l'élaboration d'un nouveau et ambitieux cadre mondial de la biodiversité pour l'après-2020.

G. Renforcement des moyens de mise en œuvre et revitalisation du partenariat pour le développement durable

26. Il importe pour l'Afrique que la communauté internationale s'attaque efficacement au problème des flux financiers illicites et aux conséquences négatives qui en découlent. Selon les estimations, 100 milliards de dollars des États-Unis sortent chaque année du continent dans le cadre des flux financiers illicites.

27. Les organismes nationaux de statistique doivent, avec l'appui des partenaires de développement, renforcer leurs systèmes de données et de statistiques pour faciliter la mise en œuvre du Programme 2030 et de l'Agenda 2063 de façon harmonisée et intégrée.

28. Il convient d'organiser un forum africain multipartite pour la science et l'innovation technologique au service des objectifs de développement durable en marge des sessions du Forum régional africain pour le développement durable afin de déterminer les besoins de l'Afrique en matière de science et d'innovation technologique, d'y répondre et de préparer le forum annuel multipartite mondial portant sur le même sujet.

29. La revitalisation du Partenariat mondial pour le développement durable ne peut être pleinement réalisée que si elle est appuyée par les politiques et les mesures spécifiques énoncées dans le Programme d'action d'Addis-Abeba issu de la troisième Conférence internationale sur le financement du développement.

Annexe II

Participation des pays africains aux examens nationaux volontaires dans le cadre du Forum politique de haut niveau

<i>2016</i>	<i>2017</i>	<i>2018</i>	<i>2019</i>	<i>Pays africains n'ayant pas encore participé aux examens nationaux volontaires</i>
Égypte Madagascar Maroc Ouganda Sierra Leone Togo	Bénin Botswana Éthiopie Kenya Nigéria Togo Zimbabwe	Bénin Cabo Verde Égypte Guinée Mali Namibie Niger Sénégal Soudan Togo	Afrique du Sud Algérie Burkina Faso Cameroun Congo Côte d'Ivoire Érythrée Eswatini Ghana Lesotho Maurice Mauritanie République centrafricaine République-Unie de Tanzanie Rwanda Sierra Leone Tchad Tunisie	Angola Burundi Comores Djibouti Gabon Gambie Guinée-Bissau Guinée équatoriale Libéria Libye Malawi Mozambique République démocratique du Congo Sao Tomé-et-Principe Seychelles Somalie Soudan du Sud Zambie